

# **Colloque interdisciplinaire**

## ***Violence dans l'Église, violence par l'Église, violence sous les yeux de l'Église : quelles perspectives, en particulier pour l'Afrique francophone ?***

**Strasbourg, les jeudi 4 et vendredi 5 avril 2019**

**Lieu :** Palais Universitaire de Strasbourg – Salle Pasteur

**Dates :** jeudi 4 et vendredi 5 avril 2019

Organisé par le groupe de recherche *Individu-Communauté-Territoire* de la faculté de Théologie catholique de l'Université de Strasbourg. L'objet d'étude de ce groupe de recherche porte sur les interactions entre les individus (les personnes), les communautés (le vivre ensemble, et l'être du vivre ensemble) et les territoires (le lieu du vivre ensemble) dans une perspective de croyance en l'existence d'un Dieu porteur d'un projet pour l'Humanité.

### **Comité d'Organisation :**

Christine Aulenbacher (Maître de conférences – Hdr en Théologie pratique et pédagogie religieuse, Université de Strasbourg, c.aulenbacher@unistra.fr), Benoît Pigé (Professeur des universités en sciences de Gestion, Université de Franche-Comté, benoit.pige@univ-fcomte.fr), Marcel Metzger (Professeur émérite en Histoire de la liturgie, Université de Strasbourg, marcel.metzger@wanadoo.fr), François Wernert (Maître de conférences – Hdr en Théologie pratique et pastorale, Université de Strasbourg, fwernert@unistra.fr).

### **Contenu**

Le comité d'organisation souhaite que la question de la violence et de l'Église soit plus particulièrement explorée sous un double regard africain et européen. En effet, les violences raciales qui ont dévasté le Rwanda il y a vingt-cinq ans ont surpris le monde entier par l'irrationalité de la violence. Une violence qui s'est déclarée au sein de deux groupes tribaux apparentés depuis plusieurs siècles même si les divisions avaient commencé à s'accroître depuis un siècle. Une violence qui s'est déclarée au sein d'une population très majoritairement chrétienne souvent citée en exemple d'une évangélisation réussie. Une violence devant laquelle non seulement l'Église s'est trouvée désarmée mais devant laquelle elle a également une part de responsabilité, notamment pour n'avoir pas pris conscience des conséquences de l'absence d'une parole suffisamment claire et précise pour dénoncer des actes concrets.

Mais cette violence apparemment propre au Rwanda se manifeste ailleurs sous d'autres formes, en particulier dans l'usage du pouvoir religieux pour couvrir la violence exercée par des prêtres ou des

religieux sur des mineurs ou des femmes, à l'image des actes de pédophilie dénoncés en Occident mais couverts par les autorités ecclésiastiques durant plusieurs décennies.

C'est donc plus globalement la question du témoignage rendu par l'Église sur l'Amour du prochain qui est en jeu quand, au sein de l'Église, des actes sont commis qui viennent offenser la dignité humaine et conduire à un enchaînement de mort. Comment l'Église peut-elle non seulement répondre aux défis posés par des actes déviants au sein de ses communautés et contribuer simultanément à guérir les individus et les communautés blessés par la violence, en particulier sexuelle.

Les dimensions qu'il nous semble souhaitable d'aborder sont :

- La dimension individuelle : responsabilité ultime de la victime et du bourreau face au choix de la vie et de la mort ;
- La dimension collective : responsabilité de la communauté vis-à-vis des victimes mais aussi vis-à-vis des coupables ;
- La dimension normative : quelles sont les lois, les codes, les règlements, les règles de vie, les règles de morale qui contribuent à apaiser ou à exacerber la violence ;
- La dimension territoriale : la violence n'est jamais hors sol, elle se traduit toujours par des actes concrets de violence et, de même, la guérison et le pardon ne peuvent jamais se situer au seul niveau des principes, c'est concrètement dans des lieux précis avec des personnes réelles que les démarches de pardon et de réconciliation peuvent s'enclencher.

Les thèmes suivants constituent des déclinaisons possibles à partir du thème général de la violence et de l'Église (l'Église témoin de la violence, l'Église acteur de la violence, l'Église lieu de la violence) :

- (1) Interchangeabilité des victimes et des bourreaux : Dans quelle mesure, l'implication de l'Église dans des situations de violences traduit-elle la difficulté à discerner la victime du coupable ? Comment prendre en compte le poids de l'héritage (cf. le concept de péché originel) qui transforme certaines victimes en bourreaux ?
- (2) Responsabilité collective d'une communauté et responsabilités individuelles : En quoi une Communauté est-elle responsable des agissements déviants de certains de ses membres ? Dans quelle mesure le Chef d'une Communauté est-il responsable des actes individuels commis au sein de sa Communauté ? Quelles sont (ou quelles devraient être) les conséquences de cette responsabilité ?
- (3) Dénier et refus de la vie : Le déni de la violence subie (ou de la violence faite à autrui) est-il un refus de pouvoir à nouveau s'ouvrir à la vie ? Le déni est-il une forme de protection de soi ?
- (4) Travail de deuil et ouverture à une vie nouvelle : La violence subie ou la violence infligée sont-elles les deux faces d'une atteinte mortelle à l'autre ? Y-a-t-il la nécessité de s'engager dans un travail de deuil, dans la reconnaissance de la blessure réelle et non effaçable ? La violence est-elle équivalente à l'enfer (enfer-mement) quand elle ajoute une dimension spirituelle à la dimension charnelle ?
- (5) Résilience et espérance : Peut-on former à la résilience ? L'espérance est-elle la capacité à voir au-delà de la violence ?
- (6) Dimension temporelle et introspection psychique : La violence n'est pas seulement instantanée, elle s'inscrit aussi dans une histoire, dans une durée, comment prendre en

compte ce lent enracinement de la violence ? Comment permettre au lent travail de retour sur soi de faire ressortir la violence pour l'extraire de soi ?

- (7) Approche institutionnelle et approche pastorale : Le traitement institutionnel de la violence est-il suffisant pour soigner les blessures et punir les agressions ? Comment intégrer dans la pastorale la formation à la prévention et à la guérison de la violence ?
- (8) La transcendance de l'Église comme possibilité de sortie d'un enfermement humain : La justice des hommes permet-elle de sortir de l'enfermement généré par la violence ? En quoi la dimension transcendante exprimée par l'Église pourrait-elle contribuer à offrir une orientation vers la vie pour des personnes et des communautés marquées par la violence ?
- (9) L'absolution et le pardon dans une perspective anthropologique et théologique : Pardonner est-il suffisant pour permettre la réconciliation ? La demande de pardon doit-elle s'accompagner d'actes de réparation ? L'absolution est-elle remise en cause quand la violence a été commise au sein de l'Église, dépositaire du sacrement d'absolution ?
- (10) Déclinaisons pour une pastorale renouvelée : Quels parcours pastoraux construire pour les chrétiens engagés dans un ministère ? Comment concilier responsabilité civile et religieuse ? Y-a-t-il une possibilité de réinsertion pour les coupables et selon quelles modalités ?

### Déroulement du colloque

Les repas seront pris en commun et un dîner convivial sera proposé à l'issue de la première journée. Les communications remises sous forme d'articles feront l'objet d'une publication.

**Les projets de communication doivent être rédigés sous forme de résumés de deux pages incluant les noms et qualités des contributeurs, une synthèse des éléments qui feront l'objet de la communication et une courte bibliographie. Ces projets doivent être adressés à Christine Aulenbacher (c.aulenbacher@unistra.fr) et Benoît Pigé (benoit.pige@univ-fcomte.fr) pour le 15 octobre 2018.** Le comité scientifique donnera une réponse qui pourra avoir deux modalités : communication jugée inadaptée au colloque, communication acceptée avec mention éventuelle de certains éléments à prendre en compte ou à développer. Cette réponse sera communiquée le 30 octobre 2018.

Les communications acceptées devront s'appuyer sur un article qui sera adressé à Christine Aulenbacher (c.aulenbacher@unistra.fr) et Benoît Pigé (benoit.pige@univ-fcomte.fr) **avant le 31 décembre 2018**. Cet article (compris entre 5 000 et 10 000 mots) donnera lieu à une révision par deux membres du comité scientifique. Après modifications par l'auteur avant le 31 janvier 2019, les articles acceptés seront publiés et remis aux participants (les délais imposés visent à permettre la publication d'un ouvrage conforme aux exigences scientifiques universitaires).

Les communications acceptées donneront lieu à une présentation de vingt minutes suivie d'une discussion de vingt-cinq minutes introduite par un discutant spécifique pour chaque communication. Toutes les communications auront lieu en séance plénière.

### Inscriptions

L'inscription aux deux jours du colloque est obligatoire. Les frais s'élèvent à 100€ comprenant les deux repas du midi et la remise de l'ouvrage intégrant les diverses communications.